

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CARAQUET TENUE LE MERCREDI 15 AVRIL 2020 À
18 h 30 VIA ZOOM, YOUTUBE ET PAR TÉLÉPHONE**

SONT PRÉSENTS : le maire Kevin J. Haché et les membres :
Camille Gionet, Rosaire Labrie, Mariette Paulin, Daniel Mallet, Mario
Vienneau, Yves Roy et Jean-Guy Blanchard

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : environ 20 (vingt) personnes en
ligne ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob,
secrétaire municipale et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire, Kevin J. Haché, appelle l'assemblée à
l'ordre vers 18 h 30.

2020-80

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par
le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'adopter l'ordre du jour
tel que proposé. Adoptée

2020-81

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2020-82

Résolution demandant la
rédaction de l'arrêté modifiant
l'arrêté de zonage et fixant la
date de la réunion publique -
Groupe Immobilier DuParc

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le
conseiller Rosaire Labrie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a été saisi d'une demande
de modification à l'arrêté de zonage par le Groupe Immobilier
DuParc et que cette demande a pour but d'agrandir une zone RC
(habitation multifamiliale) à même une zone RA (habitation
unifamiliale) et une zone AI-14 (aménagement intégré);

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 (1) de ladite Loi prescrit la
publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté
modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification
de l'arrêté de zonage, selon la demande initiale du
requérant;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le
compte du Conseil de faire publier, dans les délais
prescrits par l'article 111 (1), les avis publics conformes
aux prescriptions du paragraphe 111 (4) de la Loi sur
l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 11
mai 2020 via l'application Zoom et en direct sur Youtube à
18 h 30. Adoptée

2020-83

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2020-84

Suivi des dossiers

Collecte des déchets : Le maire informe les gens que seules les poubelles vertes sont ramassées lors de la collecte de déchets tous les mardis. Le recyclage est suspendu pour une période indéterminée.

Piste cyclable : Le conseiller Yves Roy demande si la piste cyclable sera nettoyée prochainement. Le directeur général mentionne qu'il est encore trop tôt en raison de la glace et de la neige encore présentes. Aucune machinerie lourde ne peut être utilisée, car celle-ci endommagera la piste. Le balai sera passé aussitôt que possible. Des enseignes seront installées afin de rappeler les gens quant à l'importance de maintenir la distanciation sociale. La piste cyclable demeurera ouverte tant et aussi longtemps que le gouvernement le permettra.

Écocentre : Le directeur général mentionne que des vérifications ont été effectuées auprès de la province quant à la possibilité d'ouverture de l'Écocentre. Ce dossier est à suivre.

Services essentiels : le maire rassure les citoyens que les services essentiels se poursuivent : GRC, le service d'eau et d'égout, les travaux publics et la collecte des déchets.

Festival acadien : Le conseiller Yves Roy mentionne qu'une réunion du conseil d'administration aura lieu ce vendredi. Les membres prendront alors la décision si le Festival acadien est annulé cet été en raison du Covid-19.

2020-85

Présentation et intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public

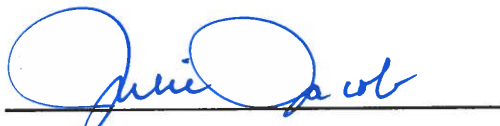
2020-86

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 18 h 42.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE